



MRC de Témiscamingue

*Angliers * Béarn * Bellettre * Duhamel-Ouest * Fugèreville * Guérin * Kipawa * Laforce * Lanier (INO) *
Latulipe-et-Gaboury * Laverlochère * Lorrainville * Moffet * Nédélec * Notre-Dame-du-Nord * Rémigny *
St-Bruno-de-Guigues * St-Édouard-de-Fabre * St-Eugène-de-Guigues * Témiscaming * Ville-Marie*

21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209 ● Ville-Marie (Québec) J9V 1X8
Téléphone : 819 629-2829 / Ligne sans frais : 1 855 622-MRCT (6728) ● Télécopieur : 819 629-3472
Courriel : mrc@mrctemiscamingue.qc.ca ● Site Internet : www.mrctemiscamingue.org

RAPPORT SYNTHÈSE

GAMME : Apport du secteur agricole et agroalimentaire au Témiscamingue Ayant eu lieu le 29 octobre 2015



**Adopté lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC de Témiscamingue
tenue le 20 janvier 2016**

1. MISE EN CONTEXTE

En février dernier, la MRC de Témiscamingue a procédé au dévoilement du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) du Témiscamingue. Cette démarche est le fruit du travail et de l'implication de nombreux partenaires et collaborateurs du milieu. Le PDZA est davantage un cheminement, qu'un simple document de travail. Cette démarche de planification a permis de prendre les orientations les plus appropriées, en termes de développement du secteur agricole et agroalimentaire du Témiscamingue. Des actions et des projets pourront être réalisés, en fonction des besoins du milieu. Le PDZA est un outil concret de développement. Suite aux nombreuses consultations, la MRC de Témiscamingue a effectué une priorisation des actions souhaitées et a peaufiné, avec les partenaires impliqués, les étapes menant à leur réalisation. Le plan d'action constitue la base du suivi du PDZA, entre en réalisation à partir de 2015, et ce, pour les cinq prochaines années.

Depuis quelques années, le monde agricole traverse une période difficile qui tend à modifier l'équilibre relatif qui régnait jusqu'alors et cette transformation du secteur agricole et agroalimentaire a des impacts et des répercussions sur la structure agricole du Témiscamingue, mais aussi sur l'occupation dynamique de notre territoire. La MRCT est donc sensible aux problèmes et défis vécus par le monde agricole et agroalimentaire.

Un vent de changement et une prise en main par le milieu se font sentir. Le conseil des maires de la MRCT adoptait une résolution unanime en appui au développement de l'agriculture dans la MRC le 17 décembre 2014. Depuis quelques années, le secteur agricole et agroalimentaire a pris une place significative au sein de l'organisation et bon nombre d'efforts ont été déployés afin de soutenir ce secteur économique d'importance.

Malgré tout, des faits et des actions posées dans la dernière année ont apporté une série de discussions et de préoccupations à différents niveaux qui ont justifié que ce secteur économique de notre territoire soit davantage connu. Le constat a été qu'il faut intervenir et travailler à deux niveaux soit :

- Mise en place d'une campagne de sensibilisation, de promotion et de valorisation du secteur agricole et agroalimentaire du Témiscamingue (action du PDZA – en cours);
- Tenue d'un événement de réflexion, communément appelé un GAMME (Groupe d'animation du milieu municipal et économique) avec les élus municipaux afin de réaliser une réflexion au sujet du secteur agricole et agroalimentaire du Témiscamingue.

Par la tenue d'un GAMME avec les élus municipaux, on souhaitait une reconnaissance de l'apport du secteur agricole et agroalimentaire au Témiscamingue, une reconnaissance de son importance dans la vie de tous les jours. Ce secteur d'activité doit devenir une valeur véhiculée et inculquée par les citoyens. De plus, la valorisation de la profession et du secteur agricole et agroalimentaire est une action issue du PDZA et il est souhaité la travailler en continu.

2. DÉROULEMENT DU GAMME

Le 29 octobre dernier a donc eu lieu le GAMME avec les élus municipaux sur l'apport de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Témiscamingue. Sont invités à un GAMME les maires et conseillers municipaux de l'ensemble des municipalités du Témiscamingue, les directeurs généraux et agents de développement des municipalités et certains membres du personnel interne de la MRC. Pour l'occasion, divers observateurs ont été invités à prendre part à l'événement. Près de 65 participants furent présents à cette soirée.

L'objectif de l'événement était d'aiguiller les élus municipaux pour les soutenir dans leurs prises de décision entourant le secteur agricole et agroalimentaire du Témiscamingue. Trois volets ont été traités soient :

- 1) Retombées économiques du secteur agricole et agroalimentaire au Témiscamingue et ses impacts sur la région

Objectifs :

- ✓ Démontrer l'importance de ce secteur d'activité;
- ✓ Démontrer le potentiel de développement et son évolution;
- ✓ Présenter les défis et les opportunités de ce secteur.

Intervenant :

M. Gilbert Lavoie, économiste-conseil pour la firme Forest Lavoie Conseil inc.

- * Éléments présentés : importance relative du secteur agricole au niveau de l'emploi et de la taxation foncière; retombées économiques au Québec associées au secteur agricole du Témiscamingue; portrait de la situation et son évolution; retombées économiques des productions animales et végétales; schématisation de l'environnement d'affaires; dynamique du développement économique; défis et opportunités de développement; pistes de réflexion proposées.

2) Évolution des mesures de mitigation et de la technologie

Objectifs :

- ✓ Présenter l'évolution de la technologie et des projets;
- ✓ Présenter l'évolution des pratiques et des perceptions;
- ✓ Présenter l'état de situation au Témiscamingue.

Intervenants :

M. Simon Marmen, coordonnateur à la direction de la recherche et des politiques agricoles de l'Union des producteurs agricoles du Québec

- * Éléments présentés : définition de mitigation; observations et orientations qui ont mené à l'acquisition de connaissances et à des recommandations; l'encadrement législatif; l'accompagnement financier et professionnel; la recherche, démonstration et transfert; résultats de l'adoption de mesures de mitigation; les enjeux et opportunités; besoins identifiés; exemples de mesures de mitigation.

M. Pierre Rivard, directeur général de l'Organisme de bassins versants du Témiscamingue

- * Éléments présentés : problèmes environnementaux reliés à l'eau, au sol et l'eau du sol et à l'atmosphère; sur le plan technologique, ce qui est fait, ce qui reste à faire et ce qui peut être fait; grands constats quant à la situation au Témiscamingue.

3) Pouvoirs et droits des élus municipaux en termes de développement agricole et agroalimentaire

Objectifs :

- ✓ Présenter les dispositions des différentes lois et règlements;
- ✓ À l'intérieur des lois et règlements, identifier la marge de manœuvre des municipalités concernant le développement de projet;
- ✓ Présenter l'état de situation au Témiscamingue.

Intervenants :

M^{me} Kathleen MacKay, conseillère régionale en aménagement et en développement rural au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et *M^{me} Chantal Carrier*, conseillère au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec

- * Éléments présentés : présentation et vulgarisation de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* et de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*; définition, objectif général, objectifs spécifiques et nouvelles attentes quant aux orientations gouvernementales; outils disponibles en matière de planification, de réglementation et d'intervention.

M. Daniel Dufault, coordonnateur du service de l'aménagement et du développement régional à la MRC de Témiscamingue

- * Éléments présentés : état de situation au Témiscamingue de la réglementation municipale applicable aux activités agricoles.

M^{me} Monia Jacques, agente de développement et coordonnatrice du PDZA du Témiscamingue à la MRC de Témiscamingue

- * Éléments présentés : contribution des élus à la relance de l'agriculture et de l'agroalimentaire; rappel des réalisations de la MRC; exemples de l'apport des municipalités au milieu agricole.

Les volets 2 et 3 ont fait l'objet d'ateliers en sous-groupe où les participants avaient à échanger sur diverses questions.

La programmation et les présentations des conférenciers sont disponibles sur le site Web de la MRC au lien suivant: <http://www.mrctemiscamingue.org/services-aux-citoyens/agriculture-et-agroalimentaire/>

Le présent rapport synthèse a été soumis et réalisé en collaboration avec le comité du GAMME, le Comité municipal – agricole et agroalimentaire de la MRC ainsi que certains participants.

3. CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

A) Viser la proactivité au niveau des communications

- Communiquer plus largement en continu l'apport, les enjeux et les réalités du milieu agricole dans notre région;
- Tenir des rencontres publiques d'informations et/ou ateliers en lien avec le contenu des informations qui ont été présentées ou tout autre sujet d'intérêt;

- Réaliser d'autres GAMME ou événements en lien avec le secteur agricole et agroalimentaire;
- Réaliser des présentations aux conseils municipaux au sujet du PDZA ou tout autre sujet d'intérêt, notamment pour des dossiers où une prise de position est nécessaire;
- Vulgariser davantage le PDZA et l'état d'avancement des actions et des projets;
- Promouvoir les avantages et les opportunités de développement de notre secteur agricole;
- Valoriser les professionnels et leurs services;
- Afficher notre fierté agricole et la promouvoir;
- Solliciter la présence de producteurs agricoles sur les conseils municipaux.

B) Valoriser l'environnement d'affaires

- Réaliser des actions et des projets qui permettront d'attirer de nouveaux entrepreneurs et de nouvelles entreprises dans notre région :
 - Mettre en place des pistes de solution pour favoriser la relève et le transfert d'entreprises agricoles (ex. : création d'un fonds pour la relève agricole, car problématique d'accès aux capitaux);
 - Offrir l'accompagnement nécessaire à la relève agricole;
 - Promotion auprès des jeunes (ex. : CSLT) afin de faire connaître le secteur et les attirer dans la profession;
 - Mettre à la disposition une petite superficie de terre agricole à tout entrepreneur voulant démarrer une nouvelle entreprise (référence à l'initiative de la municipalité de St-Eugène de Guigues);
 - Soutenir différents modèles d'agriculture et de productions afin de diversifier notre économie et notre secteur agricole (ex. : exploitation et valorisation des produits forestiers non ligneux).

- Prioriser des actions et des projets qui donneront des résultats tangibles à court terme;
- Travailler en collaboration et en concertation avec les acteurs du milieu;
- Rencontrer les producteurs agricoles et les agrotransformateurs afin de bien comprendre leurs attentes et leurs besoins;
- Approfondir et comprendre les raisons derrière l'abandon de la production animale;
- Réclamer plus de souplesse au niveau de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) :
 - Restrictif à certains niveaux pour de petits projets.

C) Inciter et faire connaître les bonnes pratiques au niveau environnemental

- Poursuivre l'approfondissement des connaissances entourant l'eau :
 - Prendre nos responsabilités par rapport aux installations septiques.
- Informer, éduquer et rapprocher le citoyen du producteur pour défaire les perceptions négatives (progrès et pratiques méconnues) :
 - Vulgariser davantage et faire connaître les avancés, les progrès réalisés ainsi que les mesures de suivi et de contrôle au niveau environnemental dans le milieu agricole.

D) Assurer un service d'accompagnement au niveau règlementaire et juridique

- Clarifier la vision de développement agricole de la MRC et des municipalités :
 - Revoir le contenu du schéma d'aménagement et les règlements municipaux et y apporter les modifications nécessaires afin de clarifier le contenu et l'interprétation;
 - Traiter l'enjeu de la réglementation municipale sur une base provinciale en demandant aux diverses instances et ministères concernés d'y travailler ensemble;

- Conserver l'autonomie locale au niveau de la réglementation municipale;
 - Évaluer la pertinence de mettre en place un zonage de production en zone agricole.
- Offrir du support technique et juridique aux municipalités par la MRC et les instances gouvernementales concernées :
- Besoin d'encadrement spécialisé pour que les élus soient davantage outillés;
 - Si besoin il y a, demander un avis juridique avant l'adoption d'un règlement municipal.

E) Favoriser l'acceptabilité sociale en matière de développement durable

- Documenter adéquatement les dossiers, prendre le temps nécessaire et s'assurer d'avoir toutes les informations avant de prendre position;
- Miser sur des échanges constructifs et orientés vers des objectifs et une vision commune (ouverture d'esprit et cohabitation harmonieuse);
- Définir les conditions pour l'implantation de projets en agriculture (qu'est-ce qui est acceptable selon nos valeurs?).

F) Maintenir un rôle actif pour l'accompagnement, la promotion d'outils et de divers services

- Offrir davantage d'accompagnement aux municipalités, par la MRC, dans des dossiers d'actualités et complexes de nature politique ou dans le cadre de certains projets de développement;
- Faire connaître les outils existants à l'intention des élus municipaux;

- Développer des outils d'aide à la décision destinés aux élus municipaux afin d'avoir une meilleure connaissance des limites et des pouvoirs en termes de réglementation :
 - Réaliser un guide résumé à l'intention des élus municipaux contenant les règlements ou autres informations jugées utiles dans le cadre de leurs fonctions, notamment pour des aspects plus particuliers à traiter.
- Réaliser un suivi avec les élus municipaux à une période définie afin de réévaluer l'état de situation et les suites à donner;
- Relancer le dossier de l'abattage de façon à répondre aux besoins des producteurs;
- Poursuivre le support et le travail apporté au développement du secteur agricole et agroalimentaire;
- Poursuivre la recherche et l'innovation dans le domaine et s'assurer que la communauté scientifique soit davantage présente au niveau des instances décisionnelles.

4. POINTS À SOULIGNER SUITE À LA TENUE DU GAMME

- Grande satisfaction au niveau de l'appréciation générale de la soirée quant aux :
 - Contenus des informations transmises et échangées qui se veulent rassurantes;
 - Intervenants présents qui ont alimenté les participants sur divers sujets;
 - Constats des réalisations, l'état d'avancement et les projets en cours sur le territoire.
- Approfondir davantage certains sujets et thématiques présentées :
 - Le contenu condensé n'a pas permis d'aller aussi loin que souhaité pour certains participants par manque de temps et par abondance d'informations présentées.
- Majoritairement, tenir les GAMME en soirée, un jour de semaine;

- S'assurer de donner suite aux recommandations ou tout autre élément suite à la réalisation de ce GAMME;
- Le MAPAQ et le MAMOT ont offert de se déplacer pour rencontrer les conseils municipaux si besoin il y a, en lien avec les lois, la réglementation et les outils mis à la disposition des municipalités qui relèvent de leurs ministères respectifs;
- S'assurer d'une représentation diversifiée dans chaque groupe d'atelier en lien avec la provenance des participants (assigner des places pour le travail en atelier);
- Commentaires généraux des conférenciers et des observateurs :
 - Appréciation du contact avec le monde municipal;
 - Permet de mieux comprendre les enjeux et la réalité auxquels le milieu municipal et agricole fait face;
 - Permet de mieux cerner et tenir compte des préoccupations du milieu municipal et d'arrimer les interventions à poser;
 - Permet de mieux connaître les besoins du milieu municipal et agricole afin d'orienter les actions à réaliser;
 - Permet de clarifier le rôle de notre organisation et le type d'intervention que notre organisation peut faire.

5. ÉVALUATION ET CONCLUSION

Quelques mois après le lancement du PDZA, la tenue du GAMME au sujet de l'apport du secteur agricole et agroalimentaire a été bénéfique à tous les niveaux pour l'ensemble des participants et même pour les personnes n'ayant pu y assister vu que l'information a été rendue disponible. Les informations présentées ont permis d'approfondir certains sujets liés à ce domaine d'activité d'importance pour notre territoire et d'aller plus loin à certains niveaux pour d'autres éléments. L'exercice fût bénéfique et enrichissant, mais ce sont les suites à donner qui seront déterminantes. Les défis demeurent tout aussi grands que les opportunités à saisir, mais collectivement, notre territoire est en mesure de se démarquer et de se développer de par son potentiel tout en conservant un équilibre entre la société, l'économie et l'environnement.

(MRCT, 21 janvier 2016 / mj/fa)